

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 JUILLET 1893.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1893 ⁽¹⁾.

Amendement présenté par M. SNOY.

Majorer l'article 11 de la somme de 500,000 francs, à appliquer aux
travaux d'amélioration de la voirie vicinale fr. 500,000 »

BON GEORGES SNOY.

H. CARTUYVELS.

L. PASTUR.

BON A. T'KINT DE ROODENBEKE.

ALF. ANCION.

(1) Budget, n^o 181.

Amendement du Gouvernement, n^o 224.

Rapport, n^o 255.
